

Monsieur LABORIE André.
N° 2 rue de la forge
31650 Saint Orens.
« Courier transfert »
Tél : 06-14-29-21-74.
Tél : 06-50-51-75-39
Mail : laboriandr@yahoo.fr
<http://www.lamafiajudiciaire.org>

Le 15 septembre 2014

PS : « Actuellement le courrier est transféré suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, domicile actuellement occupé par un tiers sans droit ni titre régulier soit Monsieur REVENU et Madame HACOUT) ». « **En attente d'expulsion** »

- *A domicile Elu de la SCP FERRAN huissier de justice à Toulouse 18 rue Tripière.*

Service des référés.
T.G.I de PARIS
4 Bd du Palais.
75055 PARIS

Demande de la date de renvoi de l'audience du 10 septembre 2014 à 13 heures 30

FAX : 01-44-32-58-49.

Objet : Date de renvoi ordonnée à l'audience des référés du 10 septembre 2014 à 13 heures 30 devant le T.G.I de PARIS.

DOSSIER : LABORIE André / TAUBIRA Christiane « Ministre de la justice ».

Motif en attente : Obtention de l'aide juridictionnelle pour nomination d'un avocat et d'un huissier, « *demande déposée le 2 juin 2014 et ci-joint* ».

Monsieur, Madame le Président

Je vous prie de bien vouloir m'informer de la date à laquelle mon affaire a été reportée à l'audience du 10 septembre 2014 et de me la communiquer soit directement sur mon mail ou à domicile élu de la SCP d'huissiers ci-dessus reprise.

Que cette information est urgente, la nouvelle date doit être connue des parties comme vous l'avez fait pour le renvoi à l'audience du 10 septembre 2014 en la communiquant par écrit à chacune des parties.

Vous ne pouvez nier que l'acte introductif d'instance est une assignation qui a été délivrée par huissier de justice pour l'audience du 11 juin 2014, enrôlée conformément à la loi en votre greffe et reportée suite au retard du service d'aide juridictionnelle dans le traitement de dossier alors que celui-ci déposé le 3 juin 2014.

Je ne peux être le responsable de ce retard et du dysfonctionnement volontaire de notre justice.

Je vous prie de bien vouloir me communiquer cette date aussi par téléphone au n° suivant :

Tél : 06-50-51-75-39, en mon absence laisser un message.

Comptant sur votre compréhension à ne pas faire encore une fois obstacle à l'accès à un juge, à un tribunal au prétexte que la partie adverse ne s'est pas présentée alors que celle-ci avait été avisée de l'acte de l'assignation introductif d'instance par huissier de justice pour l'audience du 11 juin 2014 et de votre date de renvoi à l'audience du 10 septembre 2014 que vous avez formulé par écrit à chacune des parties.

- Que cette nouvelle date m'est demandée par le service du BAJ de PARIS

Dans cette attente de la communication de la nouvelle date d'audience, je vous prie de croire Monsieur, Madame le Greffier, à l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur LABORIE André.

